



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Jeux olympiques

Question écrite n° 4296

Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargé de la jeunesse et des sports, sur le fait que des membres de la délégation française aux jeux Olympiques de Seoul n'ont pas participé à une épreuve de canoë parce qu'ils s'étaient présentés après le début de l'épreuve. Cet « incident » fait apparaître une grave carence dans l'encadrement des athlètes français. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour améliorer celui-ci.

Texte de la réponse

Reponse. - Les conditions de la réussite sportive au plus haut niveau imposent de prendre en compte la personnalité de l'athlète et exigent une individualisation du suivi. L'ensemble de la démarche vise à favoriser l'autonomie de la personne. Dans le cadre de la délégation de pouvoirs chacune des fédérations est chargée de veiller aux conditions dans lesquelles les sportifs dont elles ont la charge assurent leur préparation. Dans le cadre de la participation aux jeux Olympiques, le Comité national olympique et sportif français vient appuyer l'action des fédérations et contribue à sa mise en œuvre. Les résultats obtenus jusqu'alors par Boccara et Boucherit, tant aux jeux Olympiques de Los Angeles qu'au cours des championnats du monde 1985 et 1987, ont largement convaincu de leur sérieux et de leur maturité. Les récentes performances réalisées en août 1989 aux championnats du monde d'eaux vives aux USA et aux championnats du monde de course en ligne en Bulgarie ont encore confirmé la validité de cette démarche. Au-delà, et pour l'ensemble des équipes de France tant de course en ligne que d'eaux vives, les résultats obtenus par cette direction technique nationale attestent de la qualité des cadres qui la composent et de la validité des méthodes employées pour gérer la dynamique d'une équipe, la personnalité des athlètes et plus largement les relations humaines.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4296

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 1988, page 2978